

## Intervention de Brigitte Kuster

### 2015 DU 10 - Protocole cadre entre la Ville de Paris, SNCF-Réseau et SNCF-Mobilités sur la Petite Ceinture ferroviaire

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je tiens à me réjouir de l'aboutissement des échanges entre la Ville de Paris et la S.N.C.F., de sorte que la petite ceinture sorte de l'abandon dans lequel elle a été maintenue pendant des décennies.

L'existence d'une telle infrastructure disponible, continue et préservée dans la capitale connue pour sa densité est une chance exceptionnelle pour les Parisiens et les Franciliens.

Dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, la petite ceinture présente toutes les physionomies sur les trois tronçons qui la composent, à savoir une partie de friche urbaine envahie par la végétation sur la tranchée Pereire ; deuxièmement, un segment utilisé par la ligne C du R.E.R. au sud de la gare de Pereire-Levallois et enfin, troisièmement, l'amorce d'une ligne de chemin de fer de plus de 20 kilomètres, quasi abandonnée, à l'est du faisceau ferroviaire Saint-Lazare.

Concernant la friche urbaine à ciel ouvert sur le linéaire de la tranchée Pereire, le projet porté par la majorité municipale du 17<sup>e</sup> arrondissement consiste à aménager une promenade ouverte au public respectant évidemment la biodiversité qui s'y est installée. Cette promenade verte est attendue depuis très longtemps, non seulement par les riverains mais bien sûr par les habitants. Nous devons être, si cela pouvait se réaliser, particulièrement vigilants pour concilier l'ouverture au public avec la préservation de ce milieu naturel fragile mais qui ouvre pour nous tous, vous l'aurez bien compris, des perspectives enthousiasmantes, et non seulement évidemment pour les riverains et les habitants.

Concernant le tronçon enterré, celui de la ligne C du R.E.R., celui-ci doit faire l'objet d'une réhabilitation des espaces voyageurs. Ce projet d'ailleurs porté par le S.T.I.F., que nous soutenons bien évidemment d'autant plus que la ligne C garde des réserves de capacité sur cette branche et peut contribuer à soulager la branche Asnières de la ligne 13 avec laquelle elle est en correspondance à la porte de Clichy.

Enfin, sur le troisième tronçon, dans le 17<sup>e</sup> toujours, de cette petite ceinture, c'est la partie qui est l'amorce des 23 kilomètres de linéaire continus quasiment inexploités de cette petite ceinture. Celui-ci se branche sur le faisceau Saint-Lazare pour poursuivre sa route vers le 18<sup>e</sup> arrondissement.

On assiste sur cette partie à une dégradation incroyable des voies, à la saleté des abords, avec un entretien quasi inexistant, en tout cas particulièrement insuffisant, non seulement de l'espace, mais aussi des grilles et des deux ponts qui enjambent l'avenue de Clichy et la rue de la Jonquière. Nous comptons sur ce protocole pour y remédier.

Par ailleurs, selon ce protocole, cette section de la petite ceinture conserve une vocation ferroviaire. L'important, bien sûr, dans ces conditions, si des trains devaient y circuler, ils devraient être silencieux et non polluants, mais avec ou sans train il est nécessaire de garantir dès maintenant l'entretien et le nettoyage de ce secteur.

Sur ces 23 kilomètres, on remarquera donc que la remise en service de cette ligne avec un service voyageurs pourrait être utile pour soulager les deux branches de la ligne 13 puisqu'elle a le mérite d'exister et de la croiser sur ses deux branches, à porte de Clichy et à porte de Saint-Ouen, alors que le prolongement de la ligne 14 a pris deux ans de retard dans la plus totale indifférence de la Ville de Paris et de la région Ile-de-France.

A ce titre, nous devons donc adopter une vision prospective et régionale de cette infrastructure majeure qui, certes, traverse Paris, mais dont l'enjeu dépasse largement les frontières de la Capitale.

Aussi, pour ne pas insulter l'avenir, il faut garantir sur ce tronçon le potentiel ferroviaire. C'est ce que prévoit le protocole qui nous est soumis et que je ne peux qu'approuver dans ces conditions.

C'est également la demande qui s'est exprimée de la manière la plus forte lors de la concertation que vous aviez organisée en 2013. Nous souhaitons donc conserver cette vocation initiale de la petite ceinture, pour laquelle elle a été construite sur ce site en particulier. C'était d'ailleurs le souhait exprimé par le Conseil régional dans le cadre du S.D.R.I.F. qui réclame une telle préservation.

Vous l'aurez compris, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, suivant ses tronçons, notre souhait peut diverger : promenade verte sur la tranchée abandonnée ou maintien du potentiel ferroviaire où cela est possible.

Nous comptons, Monsieur le Maire, sur ce protocole pour faire avancer ces projets qui sont restés trop d'années abandonnés.

Je vous remercie.